



CACES R489 CHARIOT AUTOMOTEUR de MANUTENTION

CATEGORIE 3 – Initial

Conformément à la R489 de la CNAM

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté dans un cadre professionnel.

Être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteurs de chariots automoteurs à conducteur porté tant sur le plan théorique que pratique.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

A toute personne débutante.

PRE REQUIS

Être apte médicalement – Avoir 18 ans.

DUREE - LIEUX

En intra,

Formation 2 jours (14h)

Test 1 jour (7H) 6 personnes maxi

METHODE PEDAGOGIE

Exposé et discussions.

Remise à chaque stagiaire d'un document écrit.

Formation en salle (exposés, questions et exercices) et conduite sur les types de chariots concernés.

Supports vidéo et technique.

Avoir des EPI adaptés.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur expérimenté.

Testeur certifié n'ayant pas animé la formation.

PROGRAMME

1. Réglementation

Connaître les obligations réglementaires pour la conduite des chariots et identifier les instances et organismes de prévention.

Connaître les risques encourus en cas de non-respect de la réglementation.

2. Technologie et prévention des risques

Énumérer les consignes de sécurité à respecter dans l'entreprise et sur la voie publique.

Identifier les différentes catégories de chariots, les organes et éléments qui le composent et caractériser leurs fonctions.

Effectuer les différentes vérifications du 1er niveau concernant le fonctionnement du chariot en début et en fin de poste ainsi que les risques occasionnés en cas de vérifications non effectuées.

3. Utilisation

Conduire avec maîtrise, précision, en respectant la marchandise transportée.

Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la fonction.

4. Exercices pratiques

Gerbage / dégerbage, chargement sur remorque.

Circulation sur différents types de sol, manœuvres.

5 Test d'évaluation certifiant

CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)

VALIDATION

Après examen, si résultat favorable, délivrance du CACES R 489 de conduite conformément à la R489 de la CNAM. Périodicité de recyclage recommandée 5 ans.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

F3C Consulting

13 Rue Michel Rondet - 42400 Saint Chamond

Tel : 04 77 29 00 37 - Port : 06 87 86 56 33 - mail : contact@f3c-consulting.fr

SAS au capital de 750€ - RCS 830861639 - APE 8559 A – N° Activité de formation 84420303042 - TVA FR82830861639